



Communiqué de presse

Mercredi 14 octobre 2015 (30 Dou Al Hijja 1436 de l'hégire), la Commission des finances et du développement économique au sein de la Chambre des Représentants a tenu, sous la présidence de Monsieur Saïd Khairoun, Président de la Commission, une réunion consacrée à un exposé sur le thème « Politique monétaire : contexte, conduite et défis » présenté par Monsieur Abdellatif Jouahri, Wali de Bank Al-Maghrib.

Après avoir salué l'invitation de la Commission, Monsieur Jouahri a rappelé les missions des banques centrales en termes de stabilité des prix et de soutien à la croissance, tout en exposant les conditions institutionnelles qui garantissent leur réussite, notamment leur indépendance et ses contreparties, en l'occurrence la crédibilité, la transparence et la communication.

Abordant le cas du Maroc, il a d'abord rappelé le contexte national caractérisé notamment par un régime de change fixe, la prédominance des très petites, petites et moyennes entreprises dans le tissu productif et la synchronisation de son cycle économique non agricole avec celui de nos partenaires européens. Il a ensuite expliqué le processus d'élaboration et de mise en œuvre de la politique monétaire et les fondements des décisions en la matière.

Monsieur Jouahri a par la suite exposé la problématique de financement de la TPME et les efforts déployés pour faciliter l'accès de cette catégorie d'entreprises au financement. Il a en particulier souligné la politique d'accompagnement menée par la Banque avec ses partenaires et les différentes mesures mises en place au profit de ces entreprises. Il a précisé que même si des résultats assez satisfaisants avaient été obtenus, comme l'indique la part de cette catégorie dans l'encours global des crédits aux entreprises largement plus élevée par rapport aux pays de la région MENA, les efforts doivent se poursuivre étant donné le caractère récurrent de cette problématique.

Le Wali de Bank Al-Maghrib a conclu son intervention par une présentation des principaux défis et perspectives en matière de conduite de la politique monétaire au Maroc. Il s'agit, en particulier, de l'élargissement des missions de la Banque à la stabilité financière, qui est devenue un enjeu majeur depuis la dernière crise financière internationale, mais aussi de la transition de notre pays dans le cadre de sa politique d'ouverture économique vers une plus grande flexibilité de son régime de change. Cette transition qui facilitera le passage à un régime de ciblage d'inflation nécessite toutefois un certain nombre de pré-requis pour en assurer la réussite.

Les interventions des membres de la Commission ont unanimement salué cette rencontre en soulignant la nécessité d'instaurer un dialogue régulier entre Bank Al-Maghrib et l'institution parlementaire.

Les débats ont porté sur divers sujets en particulier le modèle de développement du Maroc, le niveau de la concurrence dans le secteur bancaire et son impact sur la transmission des décisions de la politique monétaire; l'origine de la divergence des prévisions entre les différentes institutions et l'impact escompté de l'entrée en activité des banques participatives. Les discussions ont abordé également plusieurs autres sujets dont notamment l'évolution de l'inflation et ses déterminants, le niveau des tarifs des services bancaires et la non rémunération des dépôts à vue.

Certains membres se sont interrogés sur la politique d'ouverture de l'économie et son compatibilité avec un régime de change fixe et un objectif de stabilité des prix assigné à la Banque centrale. D'autres ont souligné la nécessité du développement de l'industrie et d'une offre exportable compétitive pour entamer une transition vers plus de flexibilité du régime de change.